

La Plateforme des Acteurs du Développement Pastoral au Tchad

Bulletin d'information n° 6 : juillet 2014 info ponctuelle

Information Plateforme Pastorale

Le projet de Code Pastoral fort de 96 articles a été adopté ce mardi 1^{er} juillet en première lecture à l'assemblée nationale.

La loi portant Code Pastoral sera prochainement promulguée par la Président de la République du Tchad.

Il s'agit là d'une étape importante à saluer pour ce texte qui est au cœur des activités de nombreux acteurs de la plateforme pastorale.

Merci à tous ceux qui ont œuvré à la construction puis à la reconnaissance de ce projet de loi finalisé depuis 2012, issu d'un processus de concertation important. L'étape franchie constituait un objectif important des travaux de la Plateforme Pastorale et nous rappellent les débats de l'atelier de lancement de l'appui à la Plateforme en décembre 2012.

Nous entrons donc maintenant dans une nouvelle phase tout aussi cruciale, celle du processus de diffusion du texte et de préparation des décrets d'application du Code Pastoral.

Plusieurs décrets d'application doivent être maintenant élaborés pour rendre le texte applicable sur le terrain, au-delà des principes fondamentaux dont nous devons faciliter la diffusion dès prorogation du texte par la Président de la république. Une large concertation des acteurs concernés devra être engagée pour produire ces 6 décrets d'application portant sécurisation des espaces agro-pastoraux, délimitation des aires de pâturages, des couloirs de transhumance, des aires d'emprise des points d'eau pastoraux, l'accès aux aires protégées en cas de crises aigües, la gestion des litiges.

La version officielle du Code Pastoral sera disponible sur le site www.plateforme-pastorale-Tchad.org dès que nous en disposerons en version électronique.

Bonne réception et à prochainement pour échanger sur la diffusion du Code Pastoral et la préparation des décrets d'application.

Cordialement

Merci de nous communiquer tout évènement important ou propositions qui s'inscrivent dans notre mission commune d'échanges et d'amélioration des politiques publiques en faveur du développement pastoral.

La plateforme pastorale au Tchad c'est :

Les organisations professionnelles : Confédération Nationale des Eleveurs du Tchad (regroupant 18 fédérations régionales), Association pour la Promotion d'un

Développement Agro-sylvo-pastoral Intégré au Tchad, Association de Médiation entre Cultivateurs et Eleveurs au Tchad, Association des Chefs Traditionnels du Tchad ; ...

Les Ministères techniques : *Ministère du Développement Pastoral et des Productions Animales, Ministère de l'Hydraulique Rurale et Urbaine, Ministère des Finances et du Budget, Ministère de l'Aménagement du territoire, de la Décentralisation et des Libertés locales, Ministère de l'agriculture et de l'Irrigation, Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques, de la Santé Publique, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique , Ministère des Enseignements et de la Formation Professionnelle Secondaires, Ministère de la Santé Publique... ;*

Les Partenaires techniques et financiers : *AFD, UE, FIDA, FAO, BAD, DDC,...*